

Conseil municipal
3ème délibération : 12/06/2018

L'an deux mil dix-huit, le douze juin, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Céline Millon (P.P), Sandrine Geloso, Magali Hilaire-Gindro, MM. Jean-Pierre Fournier, Olivier Maurand, Olivier Noir (P.P), Ludovic Boullault (P.P), Emmanuel Fleurot.

Absente excusée : Mme PACI N.

Absents: MM. Sébastien Dumont, Jérôme Moczala.

Secrétaire : Madame Magali Hilaire-Gindro

Ordre du jour :

- **Mise en place terrain multi-activités :**

Suite au projet de création d'un terrain multi-activités, le Conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à lancer les appels d'offres et signer les autorisations administratives vis-à-vis du Maître d'œuvre.

Un dossier pour demande de subvention est déposé à la Préfecture

Un dossier pour demande de subvention est déposé au département.

Plan de financement :	<u>Dépenses</u>	35 000 € H.T
	<u>Recettes</u>	35 % de contrat de ruralité
		25 % d'aide départementale
		40 % budget communale

- **Travaux de voirie – Rue du Château :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à faire les démarches nécessaires afin de signer une convention avec Monsieur RIGNANESE, pour l'acquisition d'une bande de terrain de 50 cm sur une longueur de 15 m, Impasse du Château afin d'obtenir un chemin de 3 mètres de large.

- **Facturation eau et Assainissement :**

A compter de l'année 2017/2018, la facturation eau et assainissement sera effectué en 2 fois, un acompte sur la base de 30 % par rapport à la consommation précédente la première fois et ensuite le solde de la consommation de l'année.

- **BRANCHEMENT EAU :**

Le Conseil Municipal décide de reprendre les branchements EAU chez HILAIRE-GINDRO et chez TISSERAND Lucette.

Prévoir de modifier l'écoulement des eaux pluviales rue de la Gare en même temps que celui de la rue du Château.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

Rendez- vous bornage terrain MATAILLET le 15 juin 2018.

Pas de préemption sur la vente MOCZALA/GARCIA sur la parcelle ZC 74.

Annulation des dettes sur facturation d'eau, concernant Madame PERTUSIER Hélène de 0.06 €, Monsieur DUPONT Olivier 79.58 € et Monsieur HABICHE Farid de 26.18 €.

A réfléchir sur l'avenir de Monsieur MONNIN Olivier dans le cadre de la prise de compétences eau-assainissement par la CCPR, ainsi que le taux d'occupation des employés.

Le Maire,